Accusé de réception en préfecture
087-218707008-20180625-D2018-38-DE
Date de télétransmission : 28/06/2018
Date de réception préfecture : 28/06/2018

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2018-38 en date du 25/06/2018 autorisant le Maire à signer une convention avec le Conseil départemental de la Haute-Vienne dans le cadre des travaux de sécurisation sur la Route départementale n°979 :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 25 Juin 2018, à 19H30, suivant convocation en date du 20 Juin 2018, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

Présents : MM. Alain FAUCHER, Roger DESROCHE, Thierry ARMAND, Michel JACQUET, Marc DUBREUIL, Dominique GILLES, Sylvie ALAMARGOT, Jean-Claude LEBLOIS.

Représentés : Mme Christine CASTANET donne pouvoir à M. Alain FAUCHER.

Mme Sylvie ALAMARGOT a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	8	1	8	9	9	0

Le Maire rappelle au Conseil municipal que des travaux de sécurisation vont être effectués sur la Route départementale n°979 dans l'agglomération de la Geneytouse, au niveau du carrefour entre les routes de Limoges, du 11 novembre et des écoles.
Il précise que l'emprise des travaux étant située sur le domaine public départemental, il convient de signer une convention avec le Conseil départemental de la Haute-Vienne prévoyant notamment la description technique du projet et les diverses dispositions financières associées.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

AUTORISE le Maire à signer la convention citée ci-dessus.

A La Geneytouse, le 27 juin 2018

Le Maire

Alain FAUCHER

Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 28 juin 2018.

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo